

DELIVREE EN L'APPLICATION DE L'ARTICLE 2° du 1 de l'article 6 de la loi N° 2018-771 du 5 septembre 2018
Qualité des actions concourant au développement des compétences

MITUTOYO

Siège sis au :
123 Rue de la Belle Étoile - 95700 -ROISSY EN FRANCE

N° SIREN : 334 120 110
N° déclaration d'activité : 11950156695

Satisfait aux exigences définies par

- Article 1 du décret N° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle modifié
- Le Décret 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences modifié
- Articles 1 et 3 de l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit modifié
- Guide de lecture du référentiel national qualité mentionné à l'article L6316-3 du code du travail (v.5-28.02.2020)

- L. 6313-1 – 1° : Les actions de formation
- L. 6313-1 – 2° : Les bilans de compétences
- L. 6313-1 – 3° : Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience, dans les conditions prévues au livre IV de la présente partie
- L. 6313-1 – 4° : Les actions de formation par apprentissage, au sens de l'article L. 6211-2

Le détail des catégories d'action certifiées pour chaque site est consultable en Annexe

Délivré le : 29/09/2020
Valable jusqu'au : 28/09/2024

Guillaume REY Directeur Opérationnel

(Sous réserve du maintien de la conformité aux exigences applicables)

Ce certificat n'a qu'une valeur indicative. Il pourra être suspendu ou retiré avant sa date d'échéance dans les cas prévus à l'article 5 de l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du code du travail.

La validité réelle d'un certificat Socotec Certification International est matérialisée par la présence dans l'annuaire des certifiés disponible sur le site internet de Socotec Certification France à l'adresse :

www.socotec-certification-international.fr

Détail des catégories d'action certifiées par sites

SITES	L. 6313-1 – 1°	L. 6313-1 – 2	L. 6313-1 – 3	L. 6313-1 – 4
MITUTOYO France – Agence de Roissy 123 Rue de la Belle Étoile 95700 Roissy-en-France N° SIRET : 334 120 110 00039	X			
MITUTOYO France - Agence de Strasbourg Parc de la Porte Sud, Rue du Pont-du-Péage 67118 Geispolsheim N° SIRET : 334 120 110 00096	X			
MITUTOYO France - Agence de Lyon Parc mail, 523 cours du 3ème millénaire 69791 Saint-Priest N° SIRET : 334 120 110 00088	X			
MITUTOYO France - Agence de Cluses 480 avenue des lacs, Espace Scionzier 74950 Scionzier N° SIRET : 334 120 110 00070	X			
MITUTOYO France - Agence de Toulouse Aeroparc Saint Martin Cellule B08 ZAC de Saint Martin du Touch - 12 rue de Caulet 31300 Toulouse N° SIRET : 334 120 110 00104	X			
MITUTOYO France - Agence de Rennes ZAC MIVOIE - Le vallon Rue Claude Chappe 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE N° SIRET : 334 120 110 00112	X			

L. 6313-1 – 1° : Les actions de formation

L. 6313-1 – 2° : Les bilans de compétences

L. 6313-1 – 3° : Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience, dans les conditions prévues au livre IV de la présente partie

L. 6313-1 – 4° : Les actions de formation par apprentissage, au sens de l'article L. 6211-2

Guillaume REY Directeur Opérationnel

